

POSTULAT N° 62 (2011-2016)
RAPPORT FINAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 24 FEVRIER 2014

M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Directeur de l'Edilité résume le rapport ci-après:

"En séance du 29 octobre 2012, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 62 de M. M. Kuhn et de Mme C. Mutter, ainsi que de 44 cosignataires, lui demandant d'étudier la création d'une place de récréation (place de jeu) et d'une place de sport dans le parc du Jura-Torry.

Réponse du Conseil communal

Les aménagements publics du quartier du Jura sont examinés en fonction des paramètres suivants:

1. les visions pressenties par le futur plan d'aménagement local (PAL) qui fixe les lignes directrices pour l'avenir,
2. les projets actuellement en cours, et
3. les stratégies d'ores et déjà mises en place afin de répondre à la demande dans ce domaine.

Révision du PAL et lignes directrices pour le futur

Le futur PAL est actuellement en cours d'élaboration. Se référant aux informations d'ores et déjà connues, il apparaît que le secteur Sainte-Thérèse et Sainte-Agnès est confirmé dans son état actuel, à savoir une coulée verte en milieu urbain.

Les réflexions en cours vont dans le sens d'un renforcement du caractère récréatif du secteur dont la substance paysagère est maintenue, de même que son intégration dans le réseau des cheminements et aires de délassement publics communaux.

Nouvelle DOSF et parc du Jura

Le complément majeur en termes d'équipement public dans le quartier du Jura est le projet de la future DOSF qui sera opérationnel au mois d'août 2016.

Ce projet vient compléter le site scolaire du Jura en termes de locaux, mais aussi d'aménagements sportifs et récréatifs.

Le projet relatif aux aménagements extérieurs, dont le parc, est encore au stade des réflexions. Le seul équipement formellement validé est le terrain de sport extérieur implanté en contrebas du site scolaire, le long de l'avenue du Général-Guisan. L'accès au site et au terrain de sport sera également amélioré.

Il est en outre prévu de développer un jardin didactique avec notamment la plantation d'un verger dans ce site végétalisé de qualité. Cette intervention est comprise dans les aménagements du parc qui englobent également la plantation de nouveaux arbres en compensation de ceux abattus pour les besoins du chantier. Le projet relatif aux aménagements paysagers du site sera développé par un architecte-paysagiste.

Des réflexions seront lancées tout prochainement avec les mandataires afin d'intégrer des jeux et installations ludiques dans le projet, sachant qu'il est nécessaire de remplacer les équipements actuels du fait de leur état qui ne répond plus aux normes en vigueur.

Cette intervention participe ainsi à l'amélioration substantielle de l'offre en espaces publics de qualité à destination des habitants du quartier du Jura, dont les enfants à bas âge.

Priorité dans des interventions liées à la création de places de récréation

Le quartier du Jura dispose d'espaces verts, sportifs et récréatifs situés à proximité et dont les accès sont aisés, à savoir:

- *le Guintzet,*
- *le site de l'étang du Jura et*
- *la colline du Torry.*

Deux îlots de verdure viennent compléter ces trois sites, à savoir la coulée verte du vallon de Sainte-Agnès et le parc du Jura dont les aménagements ont été décrits précédemment.

Sachant que le quartier du Schoenberg n'est pas correctement équipé sur les plans sportifs et récréatifs, le Conseil communal a mandaté le Service d'urbanisme et d'architecture afin qu'il étudie prioritairement une façon de compléter l'offre dans ce domaine. Si le projet du parc Maggenberg a été développé jusqu'à obtenir un permis de construire, ce dossier est cependant momentanément suspendu, en accord avec les associations concernées.

De nouvelles réflexions sont développées depuis cet été, grâce à une procédure participative qui, si elle devait être concluante, pourrait servir de modèle reproductible sur le territoire communal.

L'objectif de cette démarche consiste à équiper le Schoenberg, à court terme (2014-2015), de plusieurs sites judicieusement sélectionnés de places récréatives complétées, si besoin, d'équipements sportifs. Ce projet multi-site offrirait un complément au projet Maggenberg, en tirant un meilleur parti du budget réservé à cet effet et en intéressant l'ensemble du quartier.

Conclusion

La réalisation de la future DOSF va renforcer la qualité des espaces récréatifs et sportifs déjà existants du quartier du fait des aménagements prévus dans le parc du Jura. Aussi, le Conseil communal propose que l'aménagement d'une aire de délassement soit étudié dans le secteur Sainte-Thérèse en vue d'une réalisation à moyen terme, le Schoenberg étant prioritaire.

L'intégration de ce secteur dans le réseau des cheminements et aires de délassement publics communaux, sera ainsi étudiée dans le cadre de la vision directrice du futur PAL."